

Image not found or type unknown



Projet de construction d'un quartier

Par **venessa**, le **22/02/2012** à **14:56**

Bonjour, nous avons signée une promesse de vente pour un terrain à bâtir dans la zone de la marlière à Courcelle les Lens. Le promoteur Nexity nous a vendu le projet de site la plaquette "réalisé dans un souci de mixité sociale, l'écoquartier de la marlière sera constitué de terrains à bâtir, d'un bâtiment commerce en pied d'immeuble, une nouvelle école primaire, un équipement de quartier ..." Or maintenant on apprend qu'il n'y aura plus d'école. Ont-ils le droit de retirer le projet de l'école initialement vendu dans le projet?